L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DU CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 25 NOVEMBRE.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne ci-après partiront comme suit de l'embarcadère No. 46, Rivière du Nord :

VILLE DE PARIS, capt Surmont, Samedi 26 nov.
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, 10 décembre.
PEREIRE, capt Daure, Samedi, 24 déc.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $120. Seconde cabine, $70.

Un pont obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, [illegible] de passage pour France, en s'adressant à [illegible] ou bien s'écrire ou de télégraphier à New-York.

REMARQUE SPECIALE.—Dorénavant les vapeurs de cette ligne toucheront à Southampton, [illegible] pour débarquer les voyageurs [illegible] Havre.

L. GRAND & CIE,
Agents, rue Carondelet, 14.

BREME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprennent leur service régulier [illegible] septembre prochain :

[illegible] partiront pour les ports ci-dessus [illegible] Havre, et ce [illegible] ensuite, à La Havane [illegible] Southampton pour recevoir et débarquer les [illegible] de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE :
Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nouvelle-Orléans :
Premières cabines ..... $120 en or.
Transport ..... do. ..... $80 or.
[illegible] Nouvelle-Orléans ou de La Havane à Southampton ou à Brême—
Premières cabines ..... $120 or.
Transport ..... do. ..... $80 or.

Les [illegible] de passage de Brême ou du Havre à [illegible] ou à la Nouvelle-Orléans seront délivrés [illegible] remarqué.

Les steamers de la ligne entre New York et [illegible] touchant [illegible] SOUTHAMPTON et BREME, [illegible] à la ligne entre Baltimore et Southampton [illegible] MERIDIONAL, touchant à Southampton [illegible] Nouvelle-Orléans les LUNDIS, les JEUDIS [illegible] 8 heures du matin.

[illegible] positivement pas reçu de frêt après le [illegible] ci-dessus désignés soient à l'arrivée [illegible] Southampton.

[illegible] sera régulier à moins de mauvais [illegible] de temps.

Obtenir, pour le moment, à FOID Landing, [illegible] à terre à Bellevia.

COHEN M. SORIA,
Agt Nos 14 et 20 de la rue de Bretion.

Vicksburg.

Tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.,

NATCHEZ,

T. L. [illegible] capitaine,
Sam. AYLES, commis capitaine,
[illegible] Plaquemine, Baton Rouge, [illegible] Bayou Sara, Natchez, [illegible] et tous les aiterages intermédiaires.

[illegible] MARDIS et SAMEDIS matin, les [illegible] suivant les rivières Yazoo, Tallahatchie [illegible] Il fait aussi un service régulier de [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] JANNEY, com commis et [illegible]

Pour Fort Adams.

Rittbebeandaire.

Pour Fort Adams, Baron Sara, [illegible] Baton Rouge et Donaldsonville.

Le fort [illegible] malle
WADE HAMPTON,
[illegible] Libano, capitaine. Les Bayhy, commis.
[illegible] de la Nlle Orléans tous les VENDREDIS [illegible]
[illegible] fret ou passage s'adresser à
BINNOTT & ADAMS,
[illegible] Rue Commerce.

Pour les Attakapas.

[illegible] MERCREDI, 22 novembre, à 5 heures du soir.

Le bateau à vapeur
ENTREPRISE,
[illegible] capitaine Chas. Thoro, commis
[illegible] prendre du fret pour la rivière Atchafalaya, Bayou Chêne, Patterson ville, Centerville, Franklin, Charenton, le Grand Lac, Mont Jeanerette, la Nlle-Iberie, Pausas, [illegible] et Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. F. CARLIN,
Au No 4 Echenpoulins.

Pour la Cuve, Lobdell Store et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ARLEY," capitaine N. B. Barnes, commis Alles Jones, partira de la Nlle-Orléans tous les LUNDIS sur 5 h. [illegible] tous les VENDREDIS, matin, à 10 heures, retournant à partir de Lobdell Store [illegible] MARDIS et SAMEDIS soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GILMOTT & ADAMS, agents,
Au No 11 de Commercial Place.

POUR ALEXANDRIA et GRAND ECORE :

Tous les VENDREDIS, à 5 heures du soir, [illegible] Alexandria, Grand Ecore et tous les points intermédiaires. Le beau à vapeur
LA BELLE OF ALTON,
[illegible] Jaime J. W. McKinney. Ce [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] McPEAKE, au No 2 de la rue Gravier.
[illegible] HILL, au No 2 de la rue Tchoupitoulas.
Belle of Alton fera certainement le [illegible] prendra des passagers pour la côte.

POUR LA CÔTE ET HERMITAGE.
(Bi-Hebdomadaire.)

W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine.
S. N. Strock, commis.

Le vapeur [illegible] partira tous les LUNDIS sur, à 5 heures, et les VENDREDIS matin, à 10 heures. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY.

Enregistre des rues Delta et Commune, [illegible] recevoir est constamment sur le [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
No No. 100, de la rue de la Commune.

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Nlle des Etats-Unis, entre la Nlle O.

[illegible] Madisonville, Lewisburg, Madisonville et [illegible] Le steamer du marcheur et à basse [illegible]

ABITA,
capitaine Miller,
Partira pour les ports ci-dessus [illegible] Nlle-Orléans et ARRIVERA à [illegible] le lendemain matin. Les MARDIS [illegible] arrivera dimanche matin. [illegible] Madisonville les LUNDIS, les JEUDIS [illegible] 8 heures du matin.

[illegible] partiront le "COM Landing" les MARDIS et VENDREDIS, à 2 heures du soir, [illegible] Madisonville les LUNDIS, les JEUDIS [illegible] 8 heures du matin.

[illegible] positivement pas reçu de frêt après le [illegible] ci-dessus désignés soient à l'arrivée [illegible] Southampton.

[illegible] sera régulier à moins de mauvais [illegible] de temps.

Obtenir, pour le moment, à FOID Landing, [illegible] à terre à Bellevia.

COHEN M. SORIA,
Agt Nos 14 et 20 de la rue de Bretion.

Vicksburg.

Tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.,

NATCHEZ,

T. L. [illegible] capitaine,
Sam. AYLES, commis capitaine,
[illegible] Plaquemine, Baton Rouge, [illegible] Bayou Sara, Natchez, [illegible] et tous les aiterages intermédiaires.

[illegible] MARDIS et SAMEDIS matin, les [illegible] suivant les rivières Yazoo, Tallahatchie [illegible] Il fait aussi un service régulier de [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] JANNEY, com commis et [illegible]

Pour Fort Adams.

Rittbebeandaire.

Pour Fort Adams, Baron Sara, [illegible] Baton Rouge et Donaldsonville.

Le fort [illegible] malle
WADE HAMPTON,
[illegible] Libano, capitaine. Les Bayhy, commis.
[illegible] de la Nlle Orléans tous les VENDREDIS [illegible]
[illegible] fret ou passage s'adresser à
BINNOTT & ADAMS,
[illegible] Rue Commerce.

Pour les Attakapas.

[illegible] MERCREDI, 22 novembre, à 5 heures du soir.

Le bateau à vapeur
ENTREPRISE,
[illegible] capitaine Chas. Thoro, commis
[illegible] prendra du fret pour la rivière Atchafalaya, Bayou Chêne, Patterson ville, Centerville, Franklin, Charenton, le Grand Lac, Mont Jeanerette, la Nlle-Iberie, Pausas, [illegible] et Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. F. CARLIN,
Au No 4 Echenpoulins.

Pour la Cuve, Lobdell Store et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ARLEY," capitaine N. B. Barnes, commis Alles Jones, partira de la Nlle-Orléans tous les LUNDIS sur 5 h. [illegible] tous les VENDREDIS, matin, à 10 heures, retournant à partir de Lobdell Store [illegible] MARDIS et SAMEDIS soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GILMOTT & ADAMS, agents,
Au No 11 de Commercial Place.

POUR ALEXANDRIA et GRAND ECORE :

Tous les VENDREDIS, à 5 heures du soir, [illegible] Alexandria, Grand Ecore et tous les points intermédiaires. Le beau à vapeur
LA BELLE OF ALTON,
[illegible] Jaime J. W. McKinney. Ce [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] McPEAKE, au No 2 de la rue Gravier.
[illegible] HILL, au No 2 de la rue Tchoupitoulas.
Belle of Alton fera certainement le [illegible] prendra des passagers pour la côte.

POUR LA CÔTE ET HERMITAGE.
(Bi-Hebdomadaire.)

W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaines.
S. N. Strock, commis.

Le vapeur [illegible] partira tous les LUNDIS sur, à 5 heures, et les VENDREDIS matin, à 10 heures. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY.

Enregistre des rues Delta et Commune, [illegible] recevoir est constamment sur le [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
No No. 100, de la rue de la Commune.

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau
ST. JOHN,
W. R. Donaldson, capitaine,
Ira Mc Elroy [illegible]
[illegible] la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge [illegible] DIMANCHE matin, à 10 heures, et tous les [illegible] MARDIS et VENDREDIS matin, à 10 heures, à 5 heures. A son retour à [illegible] partira de Baton Rouge pour la Nlle-Orléans tous les MARDIS et VENDREDIS matin, [illegible] est constamment sur la levée pour recevoir son fret [illegible] fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
No 11 Conti.

La Côte et Donaldsonville.

Pour la Côte et Donaldsonville.
[illegible] ville. Trois voyages réguliers [illegible] entre la Nlle-Orléans et [illegible] LA BELLE, A. [illegible] Patrick Blanc, commis.
[illegible] partira de la Nlle-Orléans tous les [illegible] à 8 heures et tous les MARDIS et VENDREDIS [illegible] à 3 heures.
[illegible] commis est sur la levée à toute heure de [illegible] pour recevoir son fret.
[illegible] fret ou passage s'adresser à bord ou à [illegible] ou à Nos 9 et 11 de la rue Iberia.

Pour la côte et Donaldsonville.
—Paquebot régulier de la côte. Trois voyages par semaine. HENRY [illegible] TEER, les Pailfrey, capitaine. W. H. Landry, [illegible] Départ de la Nlle Orléans tous les [illegible] à 8 heures et vendredis à midi, et afin de faire [illegible] voyages de jour. Il laissera Donaldsonville tous les mardis, jeudis et dimanches matin. [illegible] Les [illegible] sont constamment sur la levée à la [illegible] de la rue Conti, pour recevoir son fret à tout heure [illegible] jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. CAFFAUX,
No 28, Vieille Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la côte et du Bayou Lafourche
FLICKER.

Jos. F. Adams, capitaine. P. A. [illegible] Part de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord
Les [illegible] reçoivent est toujours sur la Levée à la hauteur de la rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche.
Le JESSIE HOWELL, capt [illegible] partira de la Nlle-Orléans tous les [illegible] SAMEDIS, à midi, pour Tribe [illegible] et tous les landings intermédiaires de la côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
H. WOOD,
Au No 2 et 16 de la rue Delta.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Bâtre sans soif et souvent cet devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et point entre et de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tué à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes en fréiatres sont assez sûrs d'abréger leur vie qui l'insensé qui prendrait tous les jours ses doses

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous entraîne à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades, terrassés, mais si brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en la conduisant au cimetières, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent : "C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant."

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A deux doigt qui ne veulent pas se tuer en buvant, ne disons : Cessez de boire des liqueurs fortes, mais une liqueur saine, hygiénique qui réparera vos forces, augmentera le goût appétit, fait digérer vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter fatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas privé subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a de la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, on qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qui leur trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison ; c'est que le Newfoundland Bitter est un excellent énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant, par les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, surtout les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due aux de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en pévdre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force revient, le sang devient riche, l'estomponent revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui sous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes on les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et nous vent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment inappréciable ; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est à dire des pays chauds,où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît très promptement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et d'un [illegible]brûle du sol détériorent l'organisme, et pour [illegible] contre les [illegible] et [illegible] il faut [illegible] un bon [illegible] et [illegible] dire, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appetit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
ses agents,le vendent par charettes au commerces des conditions aussi favorables que possible.

On le trouve dans toutes les grocerie en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an'

PREMIER ETAT ANNUEL
(dix mois)
DE LA
Compagnie d'Assurance des Mechanics & Traders.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes en cours du mois, du 1er novembre 1869 au 31 août 1870.

Sur risques d'incendie.....	$6,460	
" " de mer..	13,407 86	
" " de rivières.....	86,036 45	130,374 30
En moins — Pertes dans la même période		
Sur risques d'incendie.....	12,462 87	
" " de mer..	1,994 25	
" " de rivière.....	16,060 28	30,526 40
		99,836 90
Réassurances.....	6,533 37	
Réductions (rebates).....	2,100 38	
Primes remboursées.....	1,682 92	10,116 66
		79,719 11
Dépenses générales, intérêt,	16,226 23	
Taxes et licences.....	966 49	18,141 83
		61,577 29
Réservé pour risques non expirés.....		30,000 00
Bénéfice en dix mois.....		31,577 29
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Billets pour actions.....	372,250 00	
Effets à recevoir, pour primes.....	4,631 91	
Effets à recevoir, escomptés	37,846 62	
Prêts garantis	17,000 00	
En caisse.....	28,574 86	
Primes en voie de recouvrement.....	14,104 78	
Scrip de Compagnies d'Assurance Mutuelle.....	1,020 00	
	472,908 16	
Passif		
Intérêt sur capital payé.....	2,052 00	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN,
Président.

CHS. ENGSTRÖM, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, ce dix septième jour de septembre mil huit cent soixante-dix.

EDGAR GRIMA,
Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt l'an sur le capital payé, à partir du 15 octobre 1870.

Ils ont en outre déclaré les dividendes suivants 27 pour cent sur le capital payé, et
27 pour cent sur le montant net des primes,

lesquels dividendes seront portés en crédit des billets pour actions et pour lesquels des certificats seront émis à partir du 15 octobre 1870.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
CHS. ENGSTRÖM, Secrétaire.

— DIRECTEURS. —

C. W. Allen,	A. Elmer Bader,	R. H. Noble,
J. J. Aiken,	Sam. Carson,	R. C. Ogilvy,
E. D. Briggs,	Chs. A. Green,	L. M. Pike,
J. A. Blanchard,	N. G. Guillotz,	Chs. C. Bailey,
J. Bloom,	S. A. Hatch,	J. Pinkney Smith
Th. R. Bailey,	J. L. Haas,	W. H. Seton,
John D. Cobb,	J. A. Lobe,	J. P. Todd,
G. W. Church,	G. W. Logue, Jr,	Fred. Wm.
J. E. Campbell,	Robt. L. Moore,	T. S. Waterman,
E. Cosgrove,	John Myers,	Louis A. Wile.

6 sep

FONDERIE D'AMES

Machines Portatives

La satisfaction générale que donnent nos machines nous prouve que nous avons atteint notre but qui était de fournir la meilleure, la meilleure, la plus solide et la plus parfaite qui en trouve sur le marché américain.

Nos machines réunissent à tous conditions de recevoir les témoignages les plus flatteurs de leur supériorité sous le rapport de la puissance, de la simplicité et de la construction. Nous défions les autres usines de rien fabriquer qui puisse se comparer à nos machines.

Nous avons en opération plus de six cents machines portatives dans presque tous les Etats de l'Union, donnant parfaits la plus entière satisfaction.

Toutes les machines sont faites sur des gabarits différentes, de manière à ce qu'elles puissent servir comme machines stationnaires.

WM. L. CUSHING,
Seul Agents, Nouvelle Orléans.

Demander des circulaires.

Véritables Moulins à Maïs et à Blé, de STRAUB.
LA REINE DU SUD.

AGENCE DU SUD,
61.....Rue St. Charles.....61
NOUVELLE-ORLÉANS.
WM. L. CUSHING,
Seul Agent.

AVIS.—Je me suis retiré des affaires à cause de mon grand âge, et désormais ceux qui voudront de bons moulins ou de renseignements sur la meilleure de s'en servir, devront s'adresser par lettre à mon fils, H. F. STRAUB, qui me remplace dans l'exploitation de mes ateliers. Les moulins à maïs et blé, le maïs et les autres grains, moulins pattentés et reconnus de tous comme les meilleurs.

Ces moulins continueront à être faits des meilleurs matériaux français et américains et avec le plus grand soin; ils sont garantis comme étant [illegible] et n'a été convenablement ainsi supérieurs à tout autre moulin aux Etats-Unis.

ISAAC STRAUB.

Mon seul agent à la Nouvelle-Orléans est M. WM. L. CUSHING, et tous les ordres à lui adressés seront remplis au moindre prix. Mes moulins sont vendus meilleur marché qu'aucun autre sur le marché. Ils ont partout la réputation d'être les meilleurs qui aient jamais été fabriqués, et non lui sera de maintenir la réputation de Straub's Genuine Queen of the South Corn Mills.

H. B. STRAUB,
Successeur d'Isaac Straub.

DÉPOT DU SUD,
61.....St. Charles.....61
NOUVELLE ORLÉANS.
WM. L. CUSHING, Agent.

Moulins à Sucre de Croncher.

Plus de 200 de ces moulins sont maintenant en pleine opération à la satisfaction parfaitement et donnant la plus complète satisfaction.

W. L. CUSHING, Seul Agent.
Au No 61 de la rue St Charles.

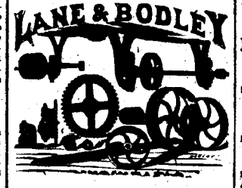

L'Agence du Sud de ces célèbres moulins à scie et machines de LANE & BODLEY de Cincinnati, et de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, magasin de W. L. CUSHING qui en a un grand stock qu'il offre aux prix de fabrique. Ces prix sont bien au-dessous de ceux de tout autre établissement, et la maison est décidée à n'envoyer sur le marché du Sud que des machines de premier ordre et garanties.

MACHINES, BOUILLOIRES, MOULINS A SCIE, MACHINES A LATTES ET A BARDEAUX, POULIES, MACHINES A MOUSSE, POMPES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS ET TOUTE ESPECE DE MACHINES-FABRIQUÉES PAR LANE & BODLEY, DE CINCINNATI.

Pour les circulaires donnant des détails complets, s'adresser à W. L. CUSHING,
au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.
24 nov

COMPAGNIE
D'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Total des primes pour l'année expirée le 30 septembre 1870—savoir :..... $172,466 14

Primes d'incendie.....	$62,856 82	
Primes de mer.....	34,936 03	
Primes de rivières.....	35,307 19—	122,466 14
En moins, primes remboursées.....		886 82
Primes non expirées.....		15,231 00— 16,116 82
Montant net des primes		106,352 32
Pertes payées :		
Pertes par l'incendie.....	5,290 83	
Pertes sur mer.....	3,186 97	
Pertes sur les rivières.....	9,566 72	
	18,043	
Réservé pour réclamations non réglées.....	8,000 00	
Réassurances.....	6,300 83	
Quinze pour cent de réfaction (rebate).....	6,886 06	
Taxes et revenu intérieur.....	4,886 01	
Dépenses, loyer et intérêts, moins intérêt, profit et pertes.....	12,517 97—	56,554 20
Bénéfice net.....		49,798 12

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir.....	$11,431 09
Primes en voie de perception.....	13,945 19
Prêts et gages.....	20,400 00
Par Bonds et autres titres.....	21,000 00
150 actions de la Banque d'Amérique.....	15,000
200 actions de la Banque de l'Union.....	7,000 00
5 actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane.....	500 00
4 actions du Vallette Dry Dock.....	3,200 00
5 actions du Good Intent Towboat Co..	300 00
117 actions de la Comp. d'Ass. de l'Union	7,300 00
14 actions du Harbor Protector Comp....	700 00
Propriété Foncière.....	6,000 00
32 bonds de $500, de la ville consolidée..	16,000 00
Scrips de différentes Comp. d'Ass.....	30,007 00
2 bonds sept pour cent de la ville.....	1,000 00
En caisse.....	28,287 27
Billets de souscription.....	26,000 01
	$217,521 31

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
WM. CRUZAT, Saisant fonctions de Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 13 de tobre 1870.

PAUL E. THÉARD,
Juge de la Quatrième Cour de District—Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX POUR CENT d'intérêt sur les scrips non encore payés, à partir du deuxième lundi de novembre prochain. Ils ont en outre déclaré un dividende scrip de QUATRE-VINGT DIX POUR CENT sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 30 septembre 1870—dividende pour lequel il sera donné des certificats à partir du 1er Décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président
WM. CRUZAT, Saisant fonctions de Secrétaire.

DIRECTEURS,
Elus le 29 Septembre 1870.

A. Badwin,	B. Bonligny,
G. P. Blanchard,	E. H. Gardner,
A. Elmer Bader,	J. Lapene
O. Nemour,	O. Hopkins,
Sam. Locke.	C. H. Mouton,
A. Tertrou.	W. B. Conger,
Chas. J. Leeds,	E. Bordelois,
F. Lebarrie,	A. H. White,
A. H. D'Hem,	I. Degaut,
Emile Dupré,	B. F. Theurer,
J. M. Wagner,	Chas. Expenan,
L. Mendez,	A. Palmieri,
John Brunane,	Wilkins Kayt,
B. Mudi,	A. Soupe,
Jos. Simon,	S. Herbman,
Alex. Marks,	J. A. Sumanion,

E. Ganuchean.

Habillements de jeunes garçons et d'enfants.

Un assortiment complet d'Articles Nouveaux, à des prix modérés.

B. T. WALSHE,
No 116 rue du Canal, près de Chartres.
29 nov—1f

FREDRICKSON & HARTE,
Pharmaciens Vendeurs
AU No 139 DE LA RUE DU CANAL
Ont constamment en magasin un assortiment complet de
Drogues et Médicaments,
Produits chimiques pure,
Verrerie, Soufflerie,
Parfumerie française, de choix,
Savons, Brosses. Peignes,
&c., &c., &c., &c.
Ayant conclu des arrangements avec les premières maisons de France, d'Angleterre et d'Allemagne, qui nous ouvrirent, pendant la saison prochaine, une grande variété de produits de toute la Nouveautés, nous avons à même de remplir les ordres de notre clientèle.
Nous donnons à nos amis l'assurance que nous ne tenons que des articles de première qualité et que nos prix seront toujours aussi modérés que le permettront des articles de ce genre.
Nous avons, outre les produits que nous venons d'énumérer, un choix des
Instruments de chirurgie,
DE
Geo. Tiemann & Co.
Notre position d'agents de cette maison bien connue nous met à même de fournir aux médecins tout ce dont ils ont besoin. Ils trouveront leur avantage à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Nous remplissons en ce moment notre stock de
Médicaments patentés
FRANÇAIS,
AMÉRICAINS
et ANGLAIS,
Car notre intention est d'avoir l'assortiment le plus varié de la Nlle-Orléans.
Etant les agents de maisons de New York, nous avons toujours un approvisionnement complet [illegible]
Préparations de Fougeras.
Comme on nous a confié la
SEULE AGENCE
—de la—
Compagnie de Vichy,
de France,
Et des propriétaires de la
Source d'Eaux amères,
—de—
FRIEDRICKSHALL,
en Allemagne.
Nous aurons dorénavant à l'abri de la désagréable nécessité de tarder à remplir les ordres, ainsi que nous avons dû le faire dernièrement. La seule excuse que nous puissions présenter à nos clients à ce sujet, c'est que la vente de ces eaux célèbres a pris de telles proportions depuis dix mois, qu'il nous a été impossible, tout d'abord, de répondre aux nombreuses demandes qui nous étaient adressées.
Notre liste d'autres
Eaux Minérales
se compose des eaux connues sous les noms de :

BLUE LICK,	GETTYSBURG,
BLADON,	SOUR LAKE,
CONGRESS,	HIGH ROCK CONGRESS,
SELTZ.	EMPIRE,

et s'agrandit journellement par de nouveaux arrivages en

Dépôt d'Eaux Minérales de la Nouvelle-Orléans,
AU No. 139 DE LA RUE DU CANAL
Nous avons en outre des eaux naturelles, notre
Fontaine arotique,
qui fonctionne parfaitement et nous fournit les différentes eaux artificielles, telles que VICHY, PYRMONT (Regular), SELTZ, KISSINGEN AMER que l'on considère aujourd'hui comme les boissons les plus rafraîchissantes et les plus saines que se puissent prendre dans notre climat. Elles sont aussi pures, presque plus fraîches et supérieures sous tous les rapports, à celles de "Hansburg Smith", à New York. Nous les avons toujours en bouteilles et les expédions pour la ville et pour la campagne.
Notre but à constamment été de tenir
Notre département de détail et de prescriptions
dans un état tel que le public sache où trouver les articles qui se rattachent à notre genre de commerce et faire remplir les prescriptions en toute confiance. N'ayant que d'habiles assistants, nous savons que nos efforts ont jusqu'ici été couronnés de succès. Nous ne négligerons aucune occasion d'introduire des améliorations dans ce département de notre maison.
FREDERICKSON & HARTE,
Chimistes et Pharmaciens,
Au No 139 de la rue du Canal.
10 juillet—3m Médecins Tenus.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

Ancune Police ne peut être forfaite, Prime de Tiers d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal de coût à cette époque pour tous de dividendes d'un caractère.

ETAT DES AFFAIRES.

Polices en vigueur..... $25,000,000
Actif..... 1,500,000
Revenu annuel..... 1,000,000
Pertes payées..... 600,000

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président.
W. T. HOOMER, Vice-Président.
L. MCADAM Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York.
John J. Crane, ex-Gouverneur de l'ancienne République.
William T. Hooker, Wall Street.
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.).
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York.
Minot C. Morgan, banquier.
Thomas Rigney, manufacturier, Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company.
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard M. Blatchford, maison Blatchford, Avery & Co.,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.,
Calvin H. Frazer, banquier,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Canda, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Ogden, banquier, Pittsburg, New-York
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Gourlay, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 8th Avenue et Twenty Second Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Parsons, Jersey City,
W. L. Crawford, Brooklyn.

JOSEPH MAGNES,
Agent-Général pour la Louisiane,
et le Texas,
No 6 Carondelet.

VINGT-UNIÈME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870 :

Primes d'incendie dans l'année,	$103,257 70	
" de mer "	73,167 82	
" de rivières "	317,004 48	
		$494,380 00
Montant des primes.....		$241,025 48
Réassurance et primes remboursées.....		32,646 20
Montant net des primes.....		$548,806 28
Pertes payées et estimées